

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00224 Numéro SIREN : 786 920 306 Nom ou dénomination : CORA
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 11237

MONDELANGE EXPANSION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 524 500 euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG
R.C.S. 350 155 081 MEAUX

REÇU LE

20 SEP. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT



23/09/23

Détail des Comptes

MONDELANGE EXPANSION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/01/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Marchandises	465 675.59	465 674.59	1.00	1.00	0.00	
370020 Terrain de la sente	465 675.59		465 675.59	465 675.59		
397000 Provision sur stock terrain		465 674.59	-465 674.59	-465 674.59		
Créances						
Clients et comptes rattachés	11 257.88		11 257.88	2 277.42	8 980.46	394.33
411000 Clients	11 257.88		11 257.88		11 257.88	
418100 Clients factures à établir				2 277.42	-2 277.42	-100.00
Autres créances	1 565 773.14		1 565 773.14	1 565 765.14	8.00	0.00
445860 TVA sur factures non parvenues	300.00		300.00	292.00	8.00	2.74
455100 Compte courant CORA	1 565 473.14		1 565 473.14	1 565 473.14		
Divers						
Disponibilités	8 507.33		8 507.33	8 602.36	-95.03	-1.10
512400 Banque LCL	8 507.33		8 507.33	8 602.36	-95.03	-1.10
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	2 051 213.94	465 674.59	1 585 539.35	1 576 645.92	8 893.43	0.56
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	2 051 213.94	465 674.59	1 585 539.35	1 576 645.92	8 893.43	0.56

Détail des Comptes

MONDELANGE EXPANSION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/01/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	1 524 500.00	1 524 500.00	0.00	
101000 Capital individu. ou social	1 524 500.00	1 524 500.00		
Réserve légale	15 245.20	15 245.20	0.00	
106100 Réserve légale	15 245.20	15 245.20		
Report à nouveau	29 259.29	29 259.29	0.00	
119000 Report à nouveau	29 259.29	29 259.29		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 543.26	4 610.42	6 932.84	150.37
TOTAL (I)	1 580 547.75	1 573 614.91	6 932.84	0,44
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	42.00	42.00	0.00	
518600 Intérêts courus à payer	42.00	42.00		
Emprunts et dettes financières divers	2 672.00	759.00	1 913.00	252,04
455020 DELPAREF Intégration fiscale	2 672.00	759.00	1 913.00	252,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800.00	1 752.00	48.00	2,74
408190 Fournisseurs fact. non parvenues	1 800.00	1 752.00	48.00	2,74
Dettes fiscales et sociales	477.60	478.01	-0.41	-0,09
445510 TVA à décaisser	237.00	240.00	-3.00	-1,25
445740 TVA collectée	240.60		240.60	
445870 TVA SUR FACTURES A ETABLIR		238.01	-238.01	-100,00
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	4 991.60	3 031.01	1 960.59	64,68
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 585 539.35	1 576 645.92	8 893.43	0,56

Détail des Comptes

MONDELANGE EXPANSION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/01/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	4 776.43	4 774.43	2.00	0,04
706000 Commissions	4 721.43	4 721.43		
708800 Autres produits divers taxables	55.00	53.00	2.00	3,77
Chiffres d'affaires nets	4 776.43	4 774.43	2.00	0,04
Autres produits	1.19	0.43	0.76	176,74
758000 Autres produits divers gestion cour	1.19	0.43	0.76	176,74
Total des produits d'exploitation (I)	4 777.62	4 774.86	2.76	0,06
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	1 727.41	1 729.41	-2.00	-0,12
622600 Honoraires	1 500.00	1 503.29	-3.29	-0,22
622700 Frais d'actes et contentieux	43.29		43.29	
627800 Autres frais et commissions	184.12	226.12	-42.00	-18,57
Impôts, taxes et versements assimilés	55.00	53.00	2.00	3,77
635120 Taxes foncières	55.00	53.00	2.00	3,77
Dotation d'exploitation				
Autres charges	0.16	0.21	-0.05	-23,81
658000 Charges diverses gestion courante	0.16	0.21	-0.05	-23,81
Total des charges d'exploitation (II)	1 782.57	1 782.62	-0.05	-0,00
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 995.05	2 992.24	2.81	0,09
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	12 396.21	3 280.18	9 116.03	277,91
763800 Revenus créances diverses	7 750.92		7 750.92	
768000 Frais financiers	4 645.29	3 280.18	1 365.11	41,62
Total des produits financiers (V)	12 396.21	3 280.18	9 116.03	277,91
Charges financières				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	12 396.21	3 280.18	9 116.03	277,91
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	15 391.26	6 272.42	9 118.84	145,38

Détail des Comptes

MONDELANGE EXPANSION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/01/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Impôts sur les bénéfices ° (X)	3 848.00	1 662.00	2 186.00	131,53
695000 Impot sur le bénéfice	3 848.00	1 662.00	2 186.00	131,53
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 173.83	8 055.04	9 118.79	113,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 630.57	3 444.62	2 185.95	63,46
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	11 543.26	4 610.42	6 932.84	150,37

MONDELANGE EXPANSION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 524 500 euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG
R.C.S. 350 155 081 MEAUX

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 MAI 2023**

L'an deux mille vingt trois,

Le trente mai,

A 16 heures,

Les associés de la société **MONDELANGE EXPANSION**, société par actions simplifiée sus-désignée (ci-après la « **Société** ») se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

(...)

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- (...)
- Affectation du résultat dudit exercice ;
- (...)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(...)

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à un bénéfice de 11 543,26 euros de la façon suivante :

- L'intégralité du bénéfice, à titre de "DIVIDENDE, soit.....11 543,26 €

réparti de la manière suivante :

- La société **CORA** à hauteur de 99,98% du capital social.....11 540,96 €
- La société **EDG** à hauteur de 0,01% du capital social..... 1,15 €
- La société **DELPAREF** à hauteur de 0,01% du capital social.....1,15 €

Il sera donc distribué un dividende de 1,15 € par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 5 juin 2023.

Les associés reconnaissent en outre qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
31/12/2019	/	/

31/12/2020	3 273,45 €	0,33 €
31/12/2021	4 310,42 €	0,46 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

(...)

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original par

LE PRÉSIDENT

M. Frédéric CANDAT



MONDELANGE EXPANSION

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.524.500 euros**

**Domaine de Beaubourg
77183 – CROISSY-BEAUBOURG**

350 155 081 RCS MEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

N V A U D I T

MONDELANGE EXPANSION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.524.500 euros

Domaine de Beaubourg
77183 – CROISSY-BEAUBOURG
350 155 081 RCS MEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MONDELANGE EXPANSION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 12 mai 2023

NV AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Nicolas VOISIN
Associé

NV AUDIT

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

MONDELANGE EXPANSION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/04/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	465 676	465 675	1	1
TOTAL stocks et en-cours :	465 676	465 675	1	1
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 258		11 258	2 277
Autres créances	1 565 773		1 565 773	1 565 765
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 577 031		1 577 031	1 568 043
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 507		8 507	8 602
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	8 507		8 507	8 602
ACTIF CIRCULANT	2 051 214	465 675	1 585 539	1 576 646

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	2 051 214	465 675	1 585 539	1 576 646
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

MONDELANGE EXPANSION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 524 500 euros
Siège social : Domaine de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG
R.C.S. 350 155 081 MEAUX

POUVOIR

Je soussigné Monsieur Frédéric CANDAT

agissant en qualité de Président de la société MONDELANGE EXPANSION, Société par actions simplifiée au capital de 1 524 500 €, dont le siège social est situé Domaine de Beaubourg- 77183 CROISSY BEAUBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le numéro 350 155 081,

donne par les présentes pouvoir à :

Alice COLINEAU
Service juridique CORA
Domaine de Beaubourg – 1 rue du Chenil
77183 CROISSY BEAUBOURG

De pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de Commerce de MEAUX tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés.

A cet effet :

faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, donner bonnes et valables quittances, mainlevées et décharges, et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

L'exécution du mandat vaudra décharge du mandataire.

Fait à CROISSY BEAUBOURG
Le 30 mai 2023

